



Original : anglais

N° : ICC-01/04-01/07 (OA et OA2)

Date : 7 mai 2008

LA CHAMBRE D'APPEL

Composée comme suit : M. le juge Philippe Kirsch, juge président
M. le juge Georghios M. Pikis
Mme la juge Navanethem Pillay
M. le juge Sang-Hyun Song
M. le juge Erkki Kourula

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. GERMAIN KATANGA

Public**Ordonnance portant calendrier**

aux fins du prononcé des arrêts relatifs à l'appel interjeté par le Procureur et à l'appel interjeté par Germain Katanga contre la décision de la Chambre préliminaire I intitulée « Première décision relative à la requête de l'Accusation aux fins d'autorisation d'expurger des déclarations de témoins »

Ordonnance à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, procureur adjoint

Le conseil de la Défense

M^e David Hooper
Mme Caroline Buisman

GREFFE

Le Greffier

Mme Silvana Arbia

La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale,

Saisie de l'appel interjeté par le Procureur et de l'appel interjeté par Germain Katanga contre la décision rendue le 3 décembre 2007 par la Chambre préliminaire I intitulée « Première décision relative à la requête de l'Accusation aux fins d'autorisation d'expurger des déclarations de témoins¹ »,

Conformément à l'article 83-4 du Statut et à la règle 158-2 du Règlement de procédure et de preuve,

Rend la présente

ORDONNANCE PORTANT CALENDRIER

La Chambre d'appel se réunira le mardi 13 mai 2008 à 10 heures afin de prononcer en audience publique ses arrêts relativement aux appels susmentionnés.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

/signé/

M. le juge Philippe Kirsch

Juge président

Fait le 7 mai 2008

À La Haye (Pays-Bas)

¹ Décision ICC-01/04-01/07-84-US-Exp-tFRA, déposée le 3 décembre 2007 ; version confidentielle, *ex parte*, réservée au Bureau du Procureur et à la Défense (ICC-01/04-01/07-88-Conf-Exp-tFRA) déposée le 6 décembre 2007 ; version publique expurgée (ICC-01/04-01/07-90-tFRA) déposée le 7 décembre 2007. Version confidentielle révisée (ICC-01/04-01/07-223-tFRA et annexe, ICC-01/04-01/07-223-Conf-Anx) et version publique révisée (ICC-01/04-01/07-224-tFRA et annexe, ICC-01/04-01/07-224-Anx) déposées le 22 février 2008.